REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Jeudi 10 juillet 2025 – Hôtel Mantis, Sainte Marie

Le Conseil des Ministres décentralisé s'est tenu ce jeudi 10 juillet 2025 à l'Hôtel Mantis Sainte Marie. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil s'est tenu en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement ainsi que les parlementaires et les représentants des autorités locales.

I- OPTIMISATION DE LA GESTION DES PIP CONCERNANT LES PROJETS PRESIDENTIELS ET LES PROMESSES PRESIDENTIELS AU TITRE DE L'ANNEE 2025

MINISTERE DE LA JUSTICE

Plusieurs projets sont prévus pour la province de Toamasina au titre de l'année 2025 dans le cadre des PIP du Ministère de la Justice. Il s'agit notamment de la finalisation des travaux de réhabilitation de la maison de force de Toamasina et du Camp Pénal d'Ambodivato Moramanga. L'électrification de ces infrastructures ainsi que de la prison de Fenoarivo Atsinanana, grâce à l'énergie solaire, figure également parmi les priorités. Par ailleurs, la construction d'une nouvelle prison à Sainte-Marie sera lancée, en cohérence avec le nouveau Tribunal de Première Instance déjà opérationnel depuis 2023. Les travaux de réhabilitation du Tribunal de Première Instance de Mananara débuteront également.

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Le tourisme et l'artisanat constituent les principales sources de revenus de la population de Sainte-Marie. À l'instar d'Antananarivo, un village artisanal y sera également implanté afin d'offrir un espace aux artisans professionnels. L'objectif est de promouvoir l'artisanat malagasy et de satisfaire les visiteurs en quête de souvenirs authentiques.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Les jeunes de Sainte-Marie ne sont pas en reste, avec la construction d'un plateau sportif comprenant plusieurs terrains dédiés à différentes disciplines, telles que le basketball et le volley-ball. Une Maison des Jeunes sera également érigée afin d'offrir un espace propice à l'épanouissement et au développement des jeunes. Par ailleurs, le Conseil des Ministres a validé la poursuite des travaux de réhabilitation du gymnase de 1 000 places à Fénérive-Est.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

Parmi les projets inscrits dans le programme du ministère pour l'année 2025 figure l'achèvement des travaux de la Maison de la Communication et de la Culture à Maroantsetra, dans la région d'Ambatosoa. Cette infrastructure sera un lieu de rencontre dédié à la culture, à la communication et au journalisme.

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la construction de 50 maisons traditionnelles améliorées résistantes aux aléas climatiques (Cases Traditionnelles Améliorées Résistantes aux Aléas Climatiques) à Brickaville / Ranomafana Est.

II- COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DES FORCES ARMEES

Le Conseil des Ministres a approuvé l'acquisition de nouvelles machines de marquage de munitions au laser au profit de l'Usine Militaire.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au rapport sur l'état d'avancement des préparatifs du 45ème Sommet de la SADC, du 03 au 18 août 2025, à Antananarivo et de la réunion du Comité de coordination et du Secrétariat de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC), le 23 juin 2025.

Les activités liées à ce sommet se tiendront du 3 au 18 août 2025. L'un des points particulièrement évoqués concerne le passage de la présidence de la SADC, qui se fera à travers une passation entre le Président du Zimbabwe et le Président de la République de Madagascar, Monsieur Andry Rajoelina, qui assurera la présidence de l'organisation à partir de ce sommet.

Les travaux des commissions au sein du comité d'organisation sont déjà bien avancés. Une mission finale sera effectuée par le Secrétariat de la SADC avant la tenue du sommet.

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'intégration de l'Assemblée Nationale de Madagascar au sein du Comité national d'organisation du 45ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC à Antananarivo, Madagascar. L'Assemblée nationale procédera à la mise en place d'une commission parlementaire chargée de coordonner la signature de l'accord de la SADC portant sur la transformation du Forum parlementaire en Parlement de la SADC.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la présentation des interventions du Programme d'Appui et de Développement des Villes d'Equilibre à Toamasina.

Plusieurs travaux d'aménagement d'infrastructures sont prévus à Toamasina dans le cadre de la deuxième phase du programme PADEVE. Ils concernent notamment : le marché de Bazary Kely, le canal Nord, le canal de Tanambao, le canal de La Réservée, la route Jean Paulette jusqu'à Tintingue, la route JMJ (entre Morafeno et le pont d'Ankirihiry), ainsi que le Boulevard de la Marine.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la validation du Programme d'Investissement Public (PIP) du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (MDAT) relative au fonds de contrepartie du projet de Coopération Technique avec la JICA portant sur l'amélioration de la Carte Electronique de Navigation (CEN) du Port de Toamasina et de ses abords.

Dans le cadre de l'extension du port de Toamasina, nous passons désormais à la modernisation des méthodes et des équipements utilisés pour la cartographie marine du port et de ses zones environnantes. Ce projet sera mis en œuvre en collaboration avec le gouvernement japonais, à travers la JICA.

Les évolutions des conditions sous-marines pourront être suivies en temps réel, et les informations collectées seront partagées avec les navires entrant et sortant du port. La collecte, la gestion et la diffusion de ces données auprès des utilisateurs maritimes concernés représenteront un atout majeur pour le développement durable et sécurisé du port, tout en renforçant la prévention des risques liés à la navigation. Cela confirme la volonté de l'État de faire du port de Toamasina une infrastructure conforme aux standards internationaux.

Le Conseil des Ministres a autorisé l'inauguration des infrastructures administratives et sociales (EPP, CSB, bureaux communes). L'objectif est d'accélérer la mise en service de ces infrastructures et de favoriser l'implication des responsables locaux dans la gestion des investissements publics.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la construction d'un centre fiscal à Soanierana Ivongo.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la présentation du circulaire d'application de la TVA sur les intérêts bancaires.

Cette circulaire énonce les directives émanant du Président de la République, lesquelles entrent en vigueur immédiatement après leur approbation. Toujours selon les instructions du Chef de l'État, les particuliers (dans le cadre des crédits à la consommation) ainsi que les institutions de microfinance ne sont pas concernés par l'application de cette taxe.

Il est important de souligner que cette TVA de 20 % existait déjà auparavant, mais qu'elle faisait l'objet de mesures d'allègement fiscal depuis 2006, avant d'être réactivée aujourd'hui.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'inauguration du laboratoire d'analyse des denrées alimentaires, des produits d'hygiène et Eaux à Toamasina. Auparavant, ces analyses étaient exclusivement réalisées par des laboratoires privés. Désormais, grâce au financement de l'État et à une collaboration avec la Banque mondiale, une nouvelle infrastructure est mise à disposition à travers l'Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires. Cette infrastructure a pour principal objectif de protéger les consommateurs et de garantir la qualité des denrées alimentaires qui leur sont proposés.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la situation du paludisme à Ikongo. Le couple présidentiel a dépêché une mission spéciale pour apporter une aide aux populations les plus vulnérables sur place. Depuis le début de l'année 2025, des cas de paludisme ont été signalés dans la commune rurale

d'Ambatofotsy, dans le district d'Ikongo. Face à cette situation, le Centre des Opérations d'Urgence en Santé Publique (COUSP) a immédiatement réagi. Des équipes médicales mobiles ont été déployées dans les neuf fokontany concernés afin d'offrir des soins gratuits à la population locale.
Des partenaires tels que Médecins Sans Frontières, POMS, Action contre la Faim et l'UNICEF ont également apporté leur appui matériel. Des moustiquaires imprégnées ont été distribuées, accompagnées de campagnes de sensibilisation pour encourager leur utilisation et assurer le bon respect du traitement antipaludique (ACT) prescrit pour trois jours.
Malgré ces efforts, de nombreux défis persistent. Un grand nombre de patients ne terminent pas leur traitement, notamment en raison de rumeurs infondées affirmant que le médicament Artefan serait empoisonné.
À ce jour, les statistiques officielles font état de 35 décès enregistrés à Ambatofotsy depuis janvier 2025, un chiffre bien inférieur aux 216 décès relayés sur les réseaux sociaux. Actuellement, la propagation de l'épidémie montre des signes de ralentissement, mais les professionnels de santé restent pleinement mobilisés.
Une équipe de renfort sera envoyée pour soutenir les soignants sur place et éradiquer définitivement cette épidémie de paludisme.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Conseil des Ministres a approuvé l'octroi de subventions aux enseignants dans le cadre du projet STG GPE.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la phase de finalisation de la construction d'un embarcadère – débarcadère d'Antsiraka.
Ces travaux entrent actuellement dans leur phase de finalisation, laquelle inclut la dotation en équipements nécessaires pour assurer le fonctionnement optimal de cette infrastructure, face à l'augmentation du trafic maritime et aux changements climatiques.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au projet d'Electrification Rurale dans la Province de Toamasina. Plus de 14 000 ménages ont bénéficié de ce projet, avec une production d'électricité issue de l'énergie solaire et hydraulique atteignant 2 732 kWh.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'avancement du Projet LEAD dans la Province de Toamasina.
Un total de 77 centres de santé de base (CSB) ont été électrifiés dans les régions de l'Alaotra Mangoro, Analanjirofo et Atsinanana.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au Projet Volobe, Projet PRIRTEM et le Projet rénovation réseau électrique de Toamasina avec JICA. La centrale hydroélectrique de Volobe, alimentée par le fleuve Ivondro, devrait produire 120 MW d'électricité. Une ligne électrique de 267 km reliera Toamasina à Antananarivo, permettant également l'électrification de plusieurs communes rurales dans le cadre du projet PRIRTEM.
Dans le cadre des travaux de rénovation du réseau électrique de Toamasina, deux nouvelles sous-stations seront construites et une ligne de 30 km sera aménagée entre Bazary Be, Tanambao Verrerie et Antsarimasina. Le projet prévoit également le Branchements Mora pour les nouveaux abonnés.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la validation des Etats des Sommes pour le paiement des indemnisations des Personnes affectées par les « Travaux d'Aménagement et d'Asphaltage de la Route Nationale Secondaire n°5 (RNS5) reliant Soanierana Ivongo à Vahibe.

Le Conseil des Ministres a approuvé la réhabilitation des routes dans la province de Toamasina.

REGION ATSINANANA :

1. Travaux d'entretien de la route nationale RNS11A reliant VATOMANDRY et AMBALAMANGAHAZO (ROUTE DU SOLEIL) PK53+000 au PK96+000,
2. Travaux d'entretien de routes nationales temporaires RNT11 entre SALEHY (PK173+000) et MAHANORO(PK184+000) (ROUTE DU SOLEIL);
3. Travaux d'entretien du tronçon entre région Mangarano vers RNS5, entre PK 0+000et PK 5+600 dans la ville de Toamasina ;
4. Travaux d'entretien de route reliant Boulevard RATSIMILAHO vers la route d'Ivoloina (ville de Toamasina)
5. Travaux d'urgence d'aménagement de deux culées et mise en place d'un pont métallique modulaire de 48 ml à SAHANDAHATRA au PK 12+200 sur la RIP-7A, région Atsinanana ;
6. Travaux d'urgence de reconstruction du Pont en BA de 80ml à SAHANARY, Districtde Mahanoro ;
7. Travaux d'urgence de reconstruction du Pont en BA de 100m1 à AMBALAFATSY, District de Mahanoro ;
8. Travaux de réhabilitation de la RNT23 Tsangambato croisement axe: RIP Mahanoro-Marolambo ;
9. Travaux d'urgence de reconstruction du Pont en BA de 80m AMPITAKIHOSY,District de Mahanoro
10. Travaux de réhabilitation de la route nationale RNT20 reliant llaka Est versAntanambao Manampotsy ;

REGION ALAOTRA MANGORO :

11. Travaux d'entretien de la RNT3A entre PK 29+500 et Pk 31+000 après Ampasikely,région Alaotra Mangoro 12.Travaux d'entretien des routes dans la ville de TANAMBE;
13. Travaux d'aménagement progressif de la RNT23A entre Moramanga- Anosibe An,ala (PK 6+000) et (PK71+000), région Alaotra Mangoro;
14. Travaux d'urgence de reconstiuction du Pont gn reliant la RNP2 et Ia commune Sabotsy Anjiro, région Alaotra Mangoro, 15. Travaux de traitement de brèche sur la RNT33 au PK 82+525 et PK 82+500 commune Rurale Morarano Chrome et le village de Brieville ;

REGION ANALANJIROFO :

16. Travaux d'entretien de la route nationale RNSS reliant (SAHORANA) FENERIVE-EST PK 94+965 et SOANIERANA lVONGO pK 162+750 (Route du Soleil), Région Analanjirofo
17. Travaux d'entretien du BAC DE VOHILENGO, district de Fénérive-Est, Région Analanjirofo;
18. Travaux d'entretien des routes régionales axes RP13A RR ALJ-01 entre p PK 0+000 Fénérive Est et pK 23+000 VOHILENGO, région Analanjirofo ;

19. Travaux d'urgence de construction d'un Èoni sur la route reliant la Commune rurale MIORIMIVALANA et Fokontany Ambodihasina, district de Fénérive Est ;
20. Travaux d'urgence de construction d'un Pont en BA au PK12 de la RR-ALJ-S (pont Ambanjan'i SAHALAVA), reliant CR Ampasibe Manatsatrana et CR Ambanjan'i SAHALAVA, région Analanjirofo ;
21. Travaux de construction pour la protection de culée du pont d'Antsiradrano sur la RNT22 au pK 33+200, District de vavatenina, Région Analanjirofo ;

REGION AMBATOSOA
22.Travaux d'entretien dans laville de Maroantsetra ;
23. Travaux d'entretien dans laville de Mananara Nord

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la signature du Protocole de la SADC sur le Travail et l'Emploi, durant le 45ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC en Août 2025 à Antananarivo.

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la tenue de la réunion du Comité Scientifique de la Commission des Pêches du Sud-Ouest de l'Océan Indien (CPSOOI) à Madagascar, du 23 au 26 juillet 2025.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative aux projets numériques dans la Province de Toamasina.

Un total de 18 hotspots ont été installés afin de permettre aux jeunes de bénéficier d'un accès gratuit au Wi-Fi. Dans le cadre de la modernisation numérique de la gestion administrative publique, le projet "Wi-Fi Fokontany" a également été mis en œuvre, avec l'installation de réseaux internet dans 18 bureaux de fokontany.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au programme d'insertion professionnelle des jeunes dans la ville de Toamasina par la formation aux métiers du numérique.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS + MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative aux subventions pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports en vue de la participation de l'équipe malgache à la compétition « Pan African Robotic Competition » (PARC), du 17 au 19 juillet 2025 au Sénégal.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

Le Conseil des Ministres approuvé communication verbale relative à la prise en charge des droits de diffusion de l'AFROBASKET ANGOLA 2025.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au renouvellement du contrat de location de satellite avec EUTELSAT.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'état d'avancement du projet d'inscription du Complexe de la Mission catholique de Sainte Marie sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Une fois toutes les études et analyses achevées, ce patrimoine sera soumis à l'approbation du Centre du patrimoine mondial au cours du mois de juillet 2027.

III- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE + MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil des Ministres a adopté projet décret autorisant la participation de l'Etat Malagasy dans la Société « ORINASA FITANTANANA LALANA MALAGASY » à créer, condition de la mise en marche de la Voie Rapide reliant l'Aéroport International d'Ivato et Boulevard de l'Europe.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Conseil des Ministres a adopté projet de décret portant réorganisation du Centre National de Production de Matériels Didactiques (CNAPMAD).

IV- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adoption du décret portant nomination de **Mme. ANDRIANANTOANDRO Harimbolamalala**, Directeur de l'Intégration et de la Coopération Régionale du Ministère des Affaires Etrangères.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-878 du 11 avril 2024 et portant nomination de **Mme. RASOAMANANJARA Lalao Charline**, Chef du District d'Ambatofinandrahana.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-412 du 28 février 2024 et portant nomination de **M. PRIVOT Victorien Odilon**, Chef du District de Fandriana.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-167 du 02 février 2022 et portant nomination de **M. LOC KINE Omos Elie**, Directeur Régional des Travaux Publics dans la Région Vatovavy.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

Adoption du décret portant nomination de **M. MIRAIMANANA Sambilahy**, Coordonnateur de la Cellule de Coordination des Maisons de la Communication et de la Culture.

Sainte Marie, ce 10 juillet 2025,

La Direction de la Communication
de la Présidence de la République